

Neistart Lëtzebuerg – Top-up sur les aides énergétiques !

Annnonce de mesures de soutien pour une relance économique par le gouvernement

Le gouvernement vient de proposer un ensemble de mesures dont plusieurs soutiennent une relance économique verte et durable. Ces mesures sont en principe applicables depuis la fin du 1^{er} trimestre 2020 et jusqu'au 31 mars 2021, sous condition de leur vote par la Chambre des Députés.

- **Augmentation de 50 % des aides pour la rénovation énergétique de votre bâtiment**

La mesure s'applique aux travaux d'isolation de l'enveloppe thermique subventionnés par les aides PRIME House (régime 2017-2020). Elle est également valable pour le conseil en énergie et la mise en œuvre d'installations de ventilation mécanique (VMC), le bonus écologique pour l'emploi de matériaux durables et la prime minérale. Le plafond des aides est augmenté à 75 % des coûts d'investissement HTVA.

- **Augmentation de 25 % des aides pour les systèmes de chauffage basés sur les énergies renouvelables**

La mesure s'applique pour les aides du régime PRIME House pour les installations de chauffage renouvelables (chaudières bois, pompes à chaleur, réseau de chaleur, collecteurs solaires).

Le bonus pour le remplacement d'une chaudière alimentée en combustible fossile, actuellement en vigueur pour une nouvelle chaudière au bois, est élargi aux pompes à chaleur.

- **Amélioration des conditions pour les nouvelles installations photovoltaïques**

Les tarifs d'injection de 2020 sont prolongés jusqu'au 31 mars 2021. De plus, le cercle des bénéficiaires d'installations photovoltaïques entre 30 et 200 kW est élargi.

- **Augmentation de 60 % des primes d'achat pour voitures et camionnettes électriques**

Les aides pour voitures électriques peuvent ainsi atteindre 8.000 € par véhicule. Les voitures plug-in hybrides ne sont pas visées par cette nouvelle mesure. Des aides supplémentaires sont également prévues pour les autres véhicules électriques ainsi que pour les vélos et pedelecs.

Contactez votre Conseiller en énergie du Réidener Energieatelier pour plus d'informations ou pour un conseil gratuit.

Tel. 26 62 08 01 22 info@energieatelier.lu Infostuff 43, grand rue 8510 Redange